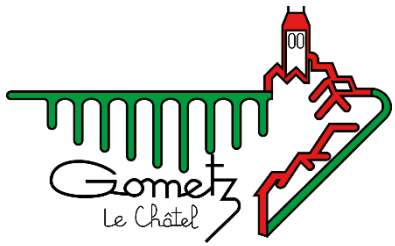




Conseil de Vie Locale « Gometz à vélo »

Salle du conseil
Mercredi 16 février 2022 20h30





Sommaire

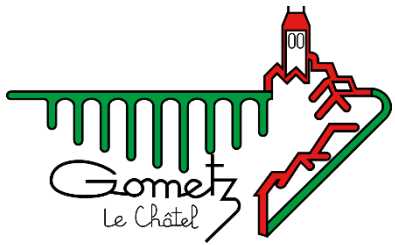
1. Qu'est-ce qu'un plan vélo ?
2. Le groupement de commande de la CPS*
3. Etude par la société TTK
4. Discussion

*CPS : Communauté Paris-Saclay



Sommaire

1. Qu'est-ce qu'un plan vélo ?
2. Le groupement de commande de la CPS
3. Etude par la société TTK
4. Discussion



Qu'est-ce qu'un plan vélo ?

Constat :

En 2018, 24% des déplacements se font exclusivement à pied en France, 3% à vélo (CGDD, 2019)

L'usage du vélo progresse rapidement : +28% de trajets vélos en 2021 par rapport à 2019 (Vélo et territoires, 2022)

Le potentiel de développement du vélo est considérable : **60 % des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont effectués en voiture** et seulement 5% à vélo (INSEE, 2021)

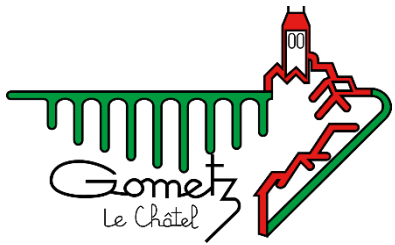
Le vélo à assistance électrique (VAE) accroît la portée du vélo au-delà de 5km. Ses ventes ont augmenté de 29% entre 2020 et 2019 (USC, 2021)



Qu'est-ce qu'un plan vélo ?

Les freins au développement du vélo :

- L'insuffisance et les discontinuités des aménagements cyclables sécurisés :
 - pas de réseau structurant, coupures infranchissables ou dangereuses, ...
- Les vols de vélos :
 - les places de stationnement sécurisées insuffisantes
- Un cadre législatif et réglementaire n'incitant pas à l'usage du vélo
 - le vélo n'est pas considéré au même niveau que les autres véhicules à moteur
- Les obstacles d'ordre culturel et le déficit d'image
 - le vélo n'est pas encore considéré comme un moyen de déplacement quotidien



Qu'est-ce qu'un plan vélo ?

Définition :

- **Plan vélo** : dispositif présenté par le Gouvernement le 14 septembre (lien vers le document pdf → flash code)
- **Objectif** : faire passer la part de vélo de 3% → 9% d'ici 2024.

Le plan est composé de 4 axes regroupant une trentaine de mesures :

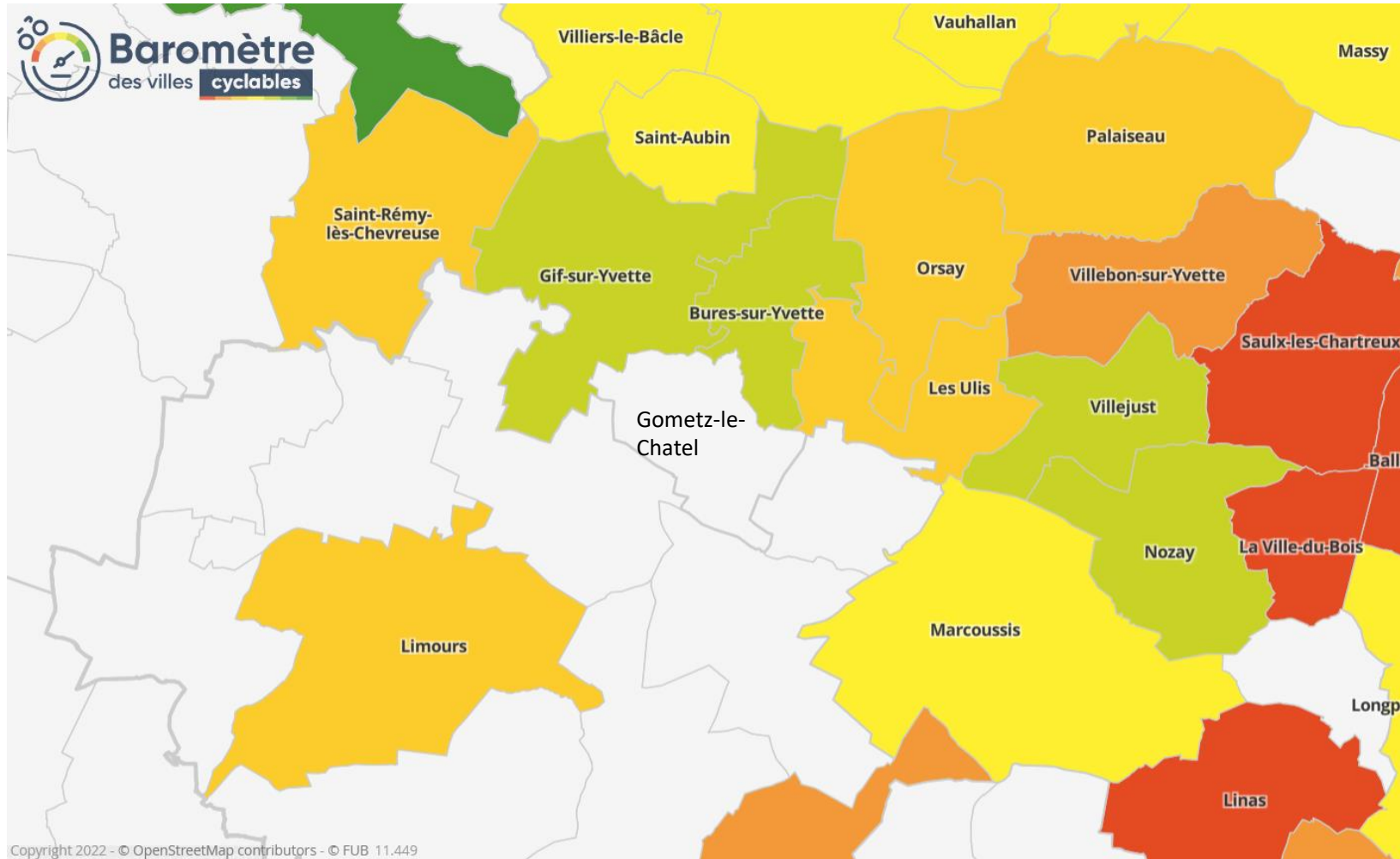
- la sécurité,
- la lutte contre le vol,
- les incitations, et
- la culture vélo.





Qu'est-ce qu'un plan vélo ?

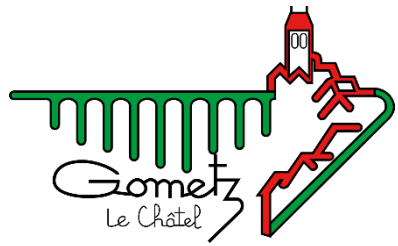
Seules les communes ayant atteint un minimum de 50 réponses de cyclistes ont été classées.





-
1. Qu'est-ce qu'un plan vélo ?
 - 2. Le groupement de commande de la CPS**
 3. Etude par la société TTK
 4. Discussion

*CPS : Communauté Paris-Saclay



Le groupement de commande de la CPS

Contexte sur le territoire :

En 2018 :

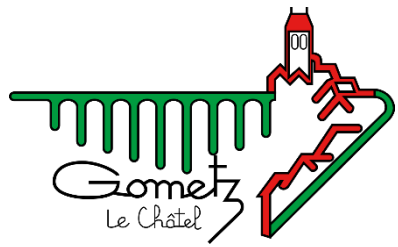
- Développement d'un SIG (Système d'Information Géographique) par l'agglomération
- Lancement de plans vélo à l'initiative seule de quelques communes

En 2019/2020 :

- Développement du Véligo → location longue durée (élan vers l'achat du VAE)
- Développement de Zoov → location libre service : pas à Gometz-le-Chatel
- Constructions de gares à vélo proche des gares RER, Chaussidou Rte de Grivery

En 2021 :

- Proposition de la CPS de participer à un groupement de commande pour lancer les plans vélos sur un maximum de commune de l'agglomération



Le groupement de commande de la CPS

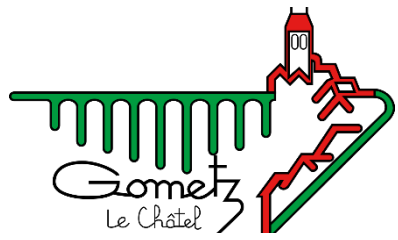
Rappel des étapes :

16 juillet 2021 = lancement consultation

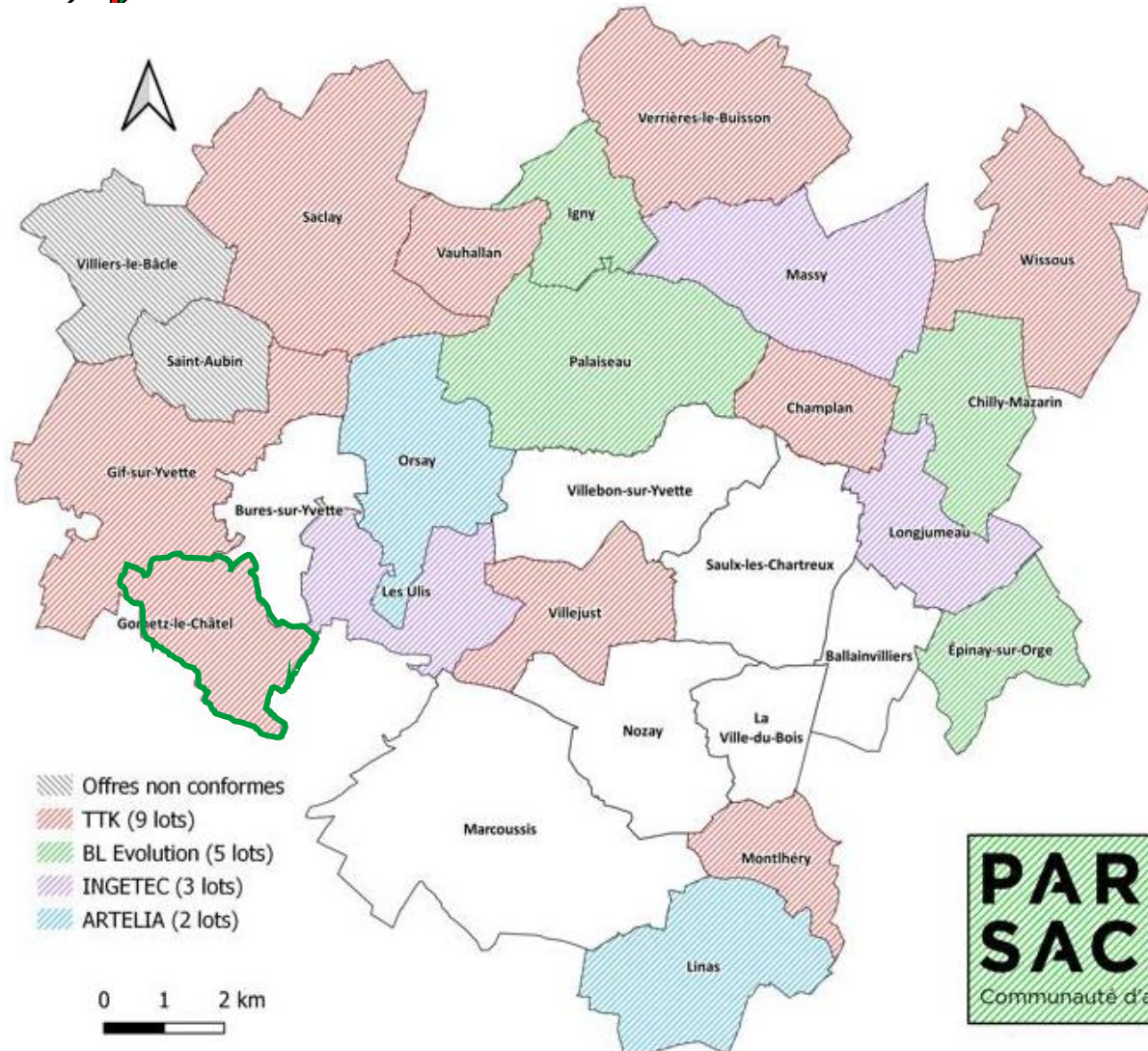
17 septembre 2021 = analyse des offres

29 novembre 2021 = attribution des lots

Début 2022 = notifications



Le groupement de commande de la CPS



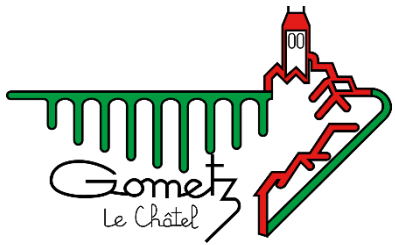
Subventions de la région IdF pour l'étude et la mise en place d'un plan vélo :
→ à GLC : cout total 28 k€ (subventionné à 50%)

Subventions de la région IdF pour des travaux de développement du vélo **si et seulement si** un plan vélo est réalisé.
→ à GLC: PPI à 100 k€ par an pendant 3 ans (subventionné à 50%)





-
1. Qu'est-ce qu'un plan vélo ?
 2. Le groupement de commande de la CPS
 - 3. Etude par la société TTK**
 4. Discussion



Etude par la société TTK

Contexte :

Un contexte national favorable dans le cadre du **Plan vélo de septembre 2018:**

- Améliorer la santé des habitants
- Engager la transition écologique
- Renforcer l'attractivité des villes
- Garantir à tous un accès à la mobilité peu couteux
- Créer des emplois

Sur Gometz-le-Chatel, quelques **infrastructures cyclables** déjà présentes :

- Voie verte de l'aérotrain
- l'itinéraire A (Limours-Massy) des axes cyclables temporaires lancés par la CPS
- La Véloscénie
- Voies cyclable Est-Ouest : Les Ulis / Chevy

Un objectif inscrit dans les **documents de planification départementaux et intercommunaux :**

- Plan vélo départemental
- Schéma directeur intercommunal des circulations douces

Mais, points de vigilance :

- Flux Nord-Sud souvent négligé / Est-Ouest
- Route de Chatres dangereuse, beaucoup de trafic
- Relief non négligeable = frein au vélo

Plusieurs phases :

Étape 1 État des lieux et diagnostic

1. Analyse des données existantes
2. Elaboration du diagnostic : État des lieux & Analyse des besoins, des usages actuels et projetés
3. Synthèse et enjeux

Étape 2 Orientations et stratégie cyclable

1. Définition des orientations stratégiques
2. Elaboration du plan vélo
3. Choix du scénario cible

Étape 3 Plan pluriannuel d'investissement

1. Élaboration du plan pluriannuel de financement
2. Production des fiches opérationnelles et du dossier technique

Etape 1 : diagnostic

- Document de planification : Plan vélo départemental, schéma directeur intercommunal des circulations douces
- Cartographie : aménagements existants, carte touristique
- Etudes et projets urbains
- Comptages et enquêtes
- SIG
- Enquête

Baromètre des villes cyclables 2021

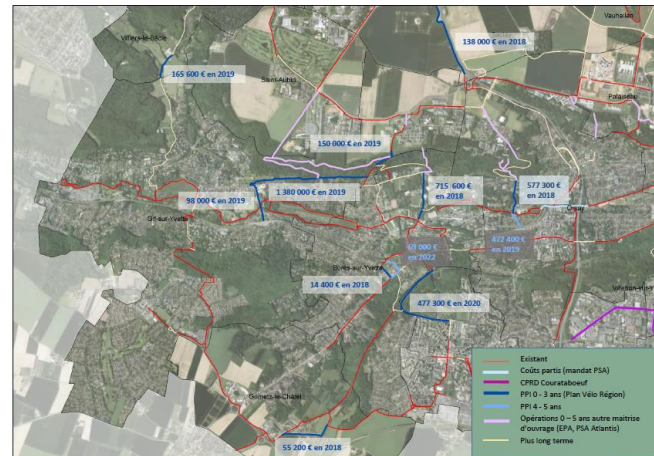
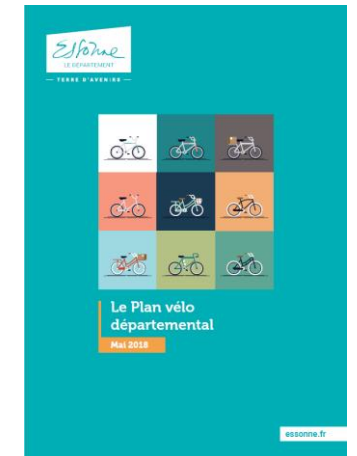


Schéma directeur intercommunal des circulations douces



Plan vélo départemental

Etape 1 : diagnostic

- 1 jour sur place
- Visite à vélo ou VAE
- Audit des aménagements (typologie, qualité du revêtement, niveau de sécurité...)
- Alimentation du SIG





Etude par la société TTK

Etape 1 : diagnostic

- Entretiens avec **les acteurs concernés par le développement de la pratique cyclable** sur le territoire : Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et le Département de l'Essonne
- Entretiens avec les territoires limitrophes afin d'assurer la cohérence des plans vélos
- Avoir une vue d'ensemble des **besoins, attentes** et du **rôle** de ces acteurs



Etape 1 : diagnostic (tranches optionnelles)

1. Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation de **comptages supplémentaires** si nécessaire d'un commun accord avec la commune
2. Mise en place d'un **questionnaire en ligne** pour collecter les retours des habitants



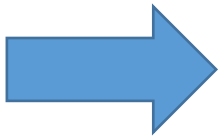


Etude par la société TTK

Etape 1 : diagnostic (conclusions)

Elaborations de nombreuses cartes pour :

- la structure sociodémographique du territoire : densité population bassin d'emploi, occupation des sols, ...
- les infrastructures : réseau existant, axes, coupures, parkings
- pôles générateurs : administration école, culture, loisirs, sport, ...
- pratiques de déplacement



Mise en lumière des forces, faiblesses, opportunités et menaces (matrice SWOT)

Définition les grandes options et orientations du schéma

Schéma d'intention = synthèse des enjeux issus du diagnostic

1^{ère} approche sur les possibles scénarios

Etape 2 : orientation et stratégie

Définitions des orientations stratégiques

- Proposition d'une hiérarchisation du réseau cyclable
- Etablissement d'une typologie des aménagements (mixte, séparatifs...)
- Ciblage des services à mettre en place pour inscrire le vélo dans la pratique quotidienne (intermodalité, stationnement)
- Identification des points de raccordement avec les itinéraires cyclables intercommunaux, départementaux et régionaux
- Proposition d'actions pour développer la pratique cyclable

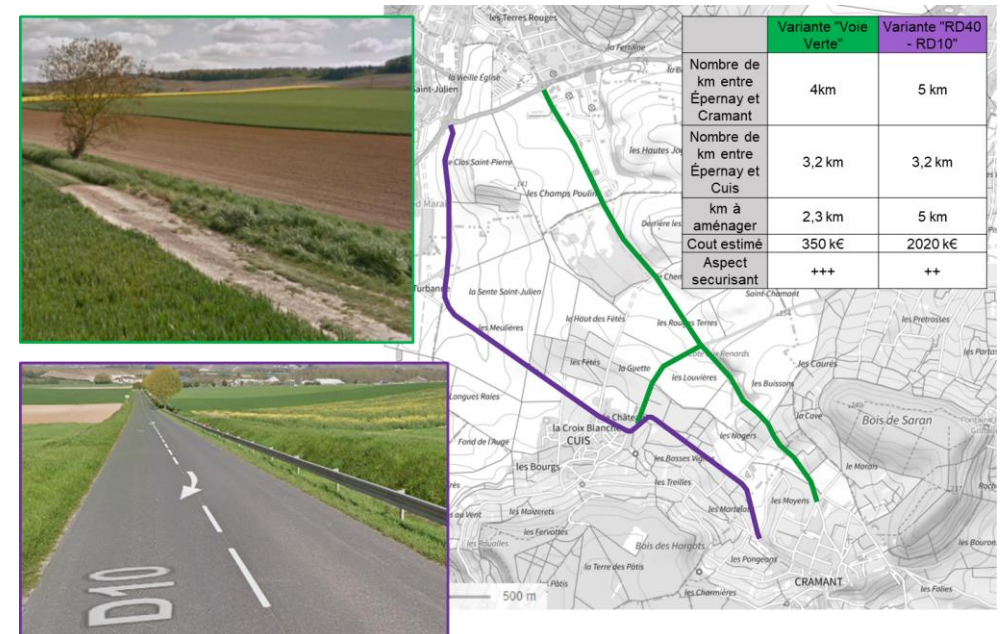


Un COPIL intermédiaire permettra de valider les orientations stratégiques

Etape 2 : élaboration du plan vélo - Axe 1

Proposition d'un réseau cyclable **continu, maillé et sécurisé** décliné en plusieurs scénarii caractérisés par :

- Le kilométrage des aménagements suivant le type
- Leurs avantages et inconvénients
- Une estimation des coûts
- Des éléments calendaires
- Une analyse multicritère





Etude par la société TTK

Etape 2 : élaboration du plan vélo - Axe 2

Proposition de services pour accompagner le développement de la pratique cyclable :

- Actions d'aides à l'entretien ou la réparation
- Plan de stationnement
- Services de location de vélo

Enjeux	Encourager l'intermodalité
Action	Mettre en place du stationnement aux stations bus principales et aux aires de covoiturage
Description	voir cartographie
Interêt	★★★
Coûts	150 € / arceau vélo
Horizon	CT
Points forts	Permet de couvrir toute la chaîne de déplacement (derniers kilomètres)
Points faibles	doit s'appuyer sur un niveau d'offre suffisant de TC et de covoiturage

Etape 2 : élaboration du plan vélo - Axe 3

Proposition d'actions pour promouvoir l'usage du vélo, évaluées selon :

- Le coût de leur mise en place
- Leur intérêt
- Leur horizon de réalisation
- L'acteur en charge de leur mise en place



Exemple de deux types de vélobus scolaires





Etude par la société TTK

Etape 3 : Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur 3ans

Evaluation fine des coûts comprenant toutes les dépenses : études techniques, réalisation d'aménagements, jalonement, communication...

TTK indiquera les actions pouvant recevoir des subventions et les modalités pour les obtenir

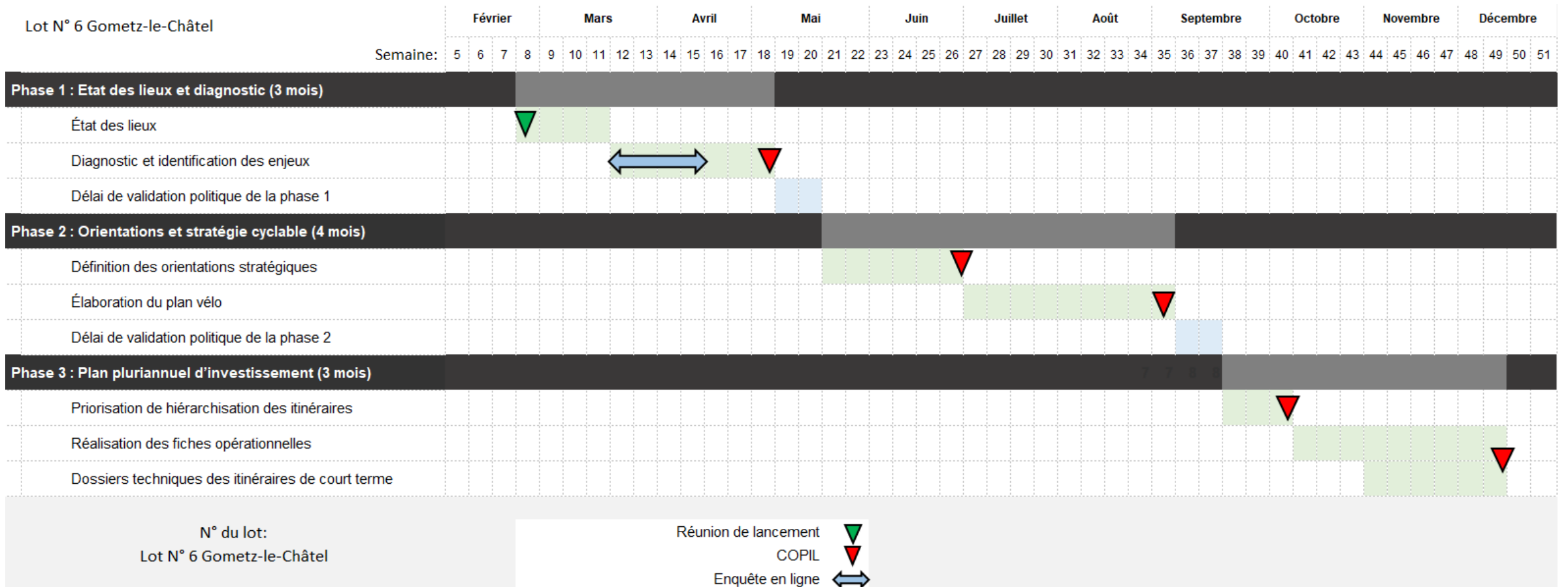
Production de **fiches opérationnelles** pour les itinéraires à court et moyen terme (2022-2026)

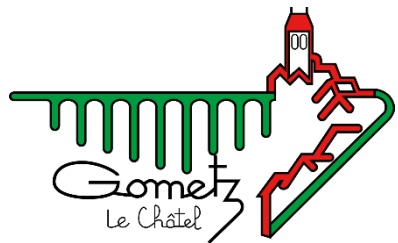
Approfondissement dans un **dossier technique** pour les itinéraires à court terme:



Etude par la société TTK

Suivi et planning de la mission de TTK sur la commune





Discussion/propositions des participants

- La commune et l'agglomération sont-elles bien compétentes pour mettre en place un plan vélo, quels liens avec la région qui gère les transports et le plan vélo gouvernemental ? L'objectif du plan vélo à Gometz rentre dans l'objectif du plan vélo gouvernemental, la commune et la CPS sont bien compétentes au titre des liaisons douces. Le plan vélo va permettre à la commune et à la CPS de solliciter des subventions auprès de la région.
- Importance de se relier aux plans vélo des autres communes proches.
- Importance de la multiplication des aires de dépôt sécurisées pour les vélos aux abords des points de dépose importants. Ces aires doivent être identifiées.
- Sur la question de l'intermodalité, prendre en compte l'importance de pouvoir transporter son vélo dans les transports en commun.
- Importance de prendre en compte toutes les pratiques du vélo : travail, accès aux services publics/écoles, courses, loisirs...
- Besoin de connaître les itinéraires non seulement de façon numérique au travers d'application, (certaines existent déjà, par exemple Geovélo, Komoot), mais aussi par l'édition de cartes papier plus ciblées sur le territoire de la CPS.
- Sensibilisation de tous à la sécurité et notamment au respect du code de la route. Ce travail est déjà fait dans les écoles mais une sensibilisation vers les adultes est demandée.
- Ne pas oublier l'entretien des espaces et des voies vélos, le faire au même titre que l'entretien des voies de circulation automobile.



Discussion/propositions des participants

- Gros points de passage à étudier :
 - la route de Chartres : axe de liaison Nord Sud. Point noir au regard de l'intensité de la circulation et de l'absence de dispositif vélo entre le rond-point Saint-Nicolas et le chemin de la justice. Il est rappelé que les vélos peuvent utiliser des voies de détournement : la rue St Nicolas, la route neuve. En particulier dans le sens de la montée, la rue saint Nicolas peut être empruntée par les vélos.

Différents types de liaison douces peuvent être mises en place : piste cyclable (sécuré mais cher), chaucidou (Route de Grivery, avenue de la Hacquinière). Lorsqu'elles sont en sens unique, les voies dont la limitation de vitesse est égale ou inférieure à 30km/h peuvent être empruntées à double sens par les vélos. Mais tout le monde ne le sait pas et pour sécuriser la circulation un marquage au sol indiquant cette possibilité de circulation serait le bienvenu.(vélo blanc peint à contre sens)

- La rue Saint Jean de Beauregard : Les marquages, signalisations etc... sont à revoir pour rendre plus clairs les différents domaines à partager : voiture, piétons, vélos.



Merci de votre attention

